

die inquiétante et qui résistait à tous les soins des médecins : DAME T. L. B.—ST RAYMOND : Après avoir été retenue au lit pendant cinq semaines, avec une maladie très-dangereuse, je me suis recommandée avec grande confiance à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai promis de faire dire une messe dans son Sanctuaire : j'ai été exaucée immédiatement : DAME G. P.—LOUISEVILLE : J'ai obtenu la guérison d'un violent mal de dents, après la promesse de réciter mon Rosaire pendant un mois : UN AB.—MASKI-NONGÉ : J'ai obtenu la guérison d'un violent mal de tête et d'une brûlure au pied, par l'usage des *Roses Bénites*, et avec promesse de publication : UNE AB.—MONTMAGNY : Par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenu ma guérison, après la promesse de faire chanter une messe dans son Sanctuaire : DAME N. P.—ST MAURICE : L'enfant de Frs Rivard, dangereusement malade a été guéri, après la promesse de publication : F. R. ST LUC : Je remercie la Vierge du Cap, pour la guérison de mon frère : UN AB.—DANVILLE : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour la guérison de plaies à une jambe : DAME T. B.—ST CUTHBERT : Par l'usage des *Roses Bénites*, j'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge, et une guérison de surdité : UN AB.—ST JEAN DES CHAILLONS : Deux faveurs : J'envoie \$2.00 en reconnaissance pour la guérison de mon fils ; et \$1.00 pour la guérison de mon mari : DAME A. V. C.—POINTE DU LAC : J'ai été complètement guérie d'un grave mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : UN AB.—Une faveur très importante : UN AB.—BÉCANCOUR : 1 faveur : UN AB.—GENTILLY : Plusieurs grandes faveurs : UN AB.—FALL-RIVER : MASS : Plusieurs